Quelles conditions d'accès au logement social ? 3F répond

Quelles conditions dois-je remplir pour accéder à un logement social?

Il y a deux conditions à remplir pour accéder à un logement social :

- vous devez être de nationalité française ou admis·e à séjourner régulièrement en France ;
- vos revenus ne doivent pas dépasser les **plafonds de ressources** réglementaires fixés pour l'attribution d'une habitation à loyer modéré.